

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

---

*Projet de conscientisation du public pour une prise de mesures stratégiques  
de réduction de perte des espèces et des habitats*

---



**Bujumbura, Restaurant la Détente, le 27 Avril 2018**

C'est en date du 27 Avril 2018 que l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) a organisé dans les enceintes du Restaurant la Détente de Bujumbura, un atelier d'information et de sensibilisation des décideurs politiques et autres parties prenantes sur base des indicateurs de référence, d'évolution des écosystèmes et de la biodiversité. Cet atelier a été organisé dans le cadre du projet de conscientisation du public pour une prise de mesures stratégiques de réduction de perte des espèces et des habitats.

Les activités de cet atelier ont été ouvert par le discours du Directeur des Forêts de l'OBPE, Monsieur Epimemy NIBIZI (fig. 1) qui a déclaré que les objectifs nationaux 5,7 et 11 de la Stratégie nationale et Plan d'Action en matière de Biodiversité visent à améliorer l'état et la tendance des espèces et des écosystèmes naturels et agricoles afin de prendre des mesures stratégiques de réduction de leur perte. Ainsi, pour bien mesurer, suivre et rapporter l'état de l'exécution des activités mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, le Burundi a mis en place au cours d'une étude des tendances de la biodiversité, des espèces et des écosystèmes fournissant les services écosystémiques menée en 2016, des indicateurs de référence pour l'évaluation de leur évolution. Dans ce même discours, il a mentionné que l'OBPE a continué à collecter des données sur les tendances des services écosystémiques en 2017 et a constaté que la biodiversité subit des menaces sérieuses aboutissant à beaucoup de conséquences néfastes la plus récentes étant celle des inondations dans certains quartiers du Nord.

Il a continué son propos en mentionnant que des policy briefs et des posters ont été confectionnés pour sensibiliser le public pour prendre des mesures qui s'imposent en faveur de la conservation de la biodiversité.

Il a terminé son propos en remerciant l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRNSB) pour son appui financier pour l'organisation de cet atelier et aux participants pour leur présence malgré leurs multiples occupations.



**Fig. 1 Le Directeur des Forêts prononçant son discours d'ouverture**

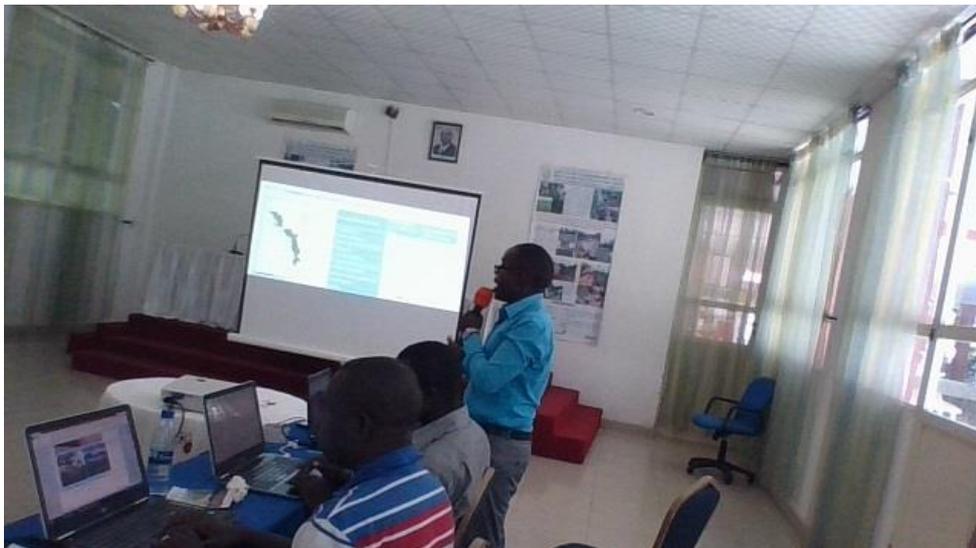
Après ce discours, il s'est suivi une séance de présentation des participants qui provenaient respectivement de l'ABN (Association Burundaise de la protection de la Nature), de l'OBPE, de la RTNB (Radiotélévision Nationale du Burundi), de la Direction Générale des Transports,

de la Direction de l'Élevage, Pêches et Aquaculture (DEPA), de l'ISABU (Institut des Sciences Agronomiques du Burundi) et de l'APRN/BEPB (Association pour la Protection des Ressources Naturelles pour le Bien-Etre de la Population Burundaise).

Cette présentation des participants, a été suivie par un exposé sur les tendances des valeurs des services écosystémiques par la personne ressource Monsieur NTASHAVU Dieudonné. Cet exposé était axé sur des indicateurs référentiels qui permettent d'évaluer :

- Les tendances en matière d'étendues d'écosystèmes et des habitats naturels ;
- Les tendances en matière d'espèces et des populations liées à des habitats naturels ;
- Les tendances des espèces fournissant des services écosystémiques.

Au cours de cet exposé, le présentateur a montré par des exemples concrets pour chaque indicateur référentiel l'état des lieux de la biodiversité au Burundi. Il a été remarqué une régression considérable des marais, une disparition sans nom de plusieurs espèces végétales et animales.



**Fig. 2 Exposé sur les tendances des valeurs des services écosystémiques**

Après cet exposé le Directeur des Forêts a fait savoir aux participants que c'est une triste réalité qu'il faut montrer au public. Il a par la suite donné l'exemple des animaux qui sortent et de leurs milieux de vie suite au problème de conservation de la biodiversité. C'est le cas de l'hippopotame qui est venu se balader au centre-ville de Bujumbura, plus précisément au niveau de l'École Primaire Stella Matutina.

Ces interventions du directeur des forêts ont été suivies par un exposé sur les policy briefs par Monsieur Masabo Onesphore (fig. 3D). Au début de son exposé, il a fait savoir que 75 policy briefs et 10 posters ont été confectionnés pour faire une sensibilisation en l'endroit des parties prenantes. Ces instruments de sensibilisation, a-t-il ajouté, contiennent des données condensées sur les études des tendances des services écosystémiques. Il n'a pas manqué de signaler que le manque des moyens ne leur a pas permis d'inviter beaucoup de participants. Il a par la suite invité les participants de suivre deux vidéos l'une relatant un

hippopotame entrain de vagabonder dans la rue en dehors de son habitat l'autre faisant part des réactions de la population, des acteurs environnementalistes et du directeur général de l'OBPE sur ces cas d'animaux qui quittent leur zone d'habitation (fig. 3A-C).

Par la suite, Monsieur Masabo Onesphore a donné des explications sur le contenu des policy briefs produits. Ces derniers parlent en général de l'importance de la biodiversité, l'état général de la biodiversité au Burundi en mettant un accent particulier sur les délits commis sur la biodiversité illustrés par des photos, les conséquences de ces délits par des photos illustratifs et enfin les actions à mener pour assurer la restauration et la conservation de la biodiversité au Burundi. Ces policy briefs contiennent des faits concrets comme le braconnage, la dégradation des habitats par l'exploitation minière dans la forêt de la Kibira, l'exploitation anarchique des phragmites et de *Sinarundinaria alpina* (umugano), les menaces qui pèsent sur les forêts claires de Gisagara, etc.

Il a terminé son exposé en mettant un accent particulier sur les actions prioritaires à mener pour la conservation de la biodiversité qui sont :

- Conscientiser toute la population sur l'importance de la biodiversité et les conséquences néfastes de sa dégradation ;
- Renforcer l'application des lois sur les aires protégées ;
- Prendre des mesures pour le maintien de l'intégrité des aires protégées au regard de leurs bienfaits pour l'humanité ;
- Prendre des mesures pour arrêter les activités de développement à effets pervers dans les aires protégées.



A



B



C



D

**Fig. 3 A:** Vidéo sur le vagabondage des hippopotames; **B:** Réaction d'un acteur environnementaliste sur le vagabondage des animaux sauvages; **C:** Participants en train de suivre la vidéo ; **D :** Présentation sur le policy brief.

Il s'est alors suivi une séance d'échange débat entre les participants (fig. 4A-G). Les points ayant fait l'objet de discussion se trouvent en annexe 1.



A



B



C



D



E



F



G

**Fig. 4A-G : Participants émettant leurs avis et considérations**

Les présentateurs ont à leur tour donné des éclaircissements aux inquiétudes et questions des participants (fig. 5A,B).



A



B

**Fig. 5A, B: Séance de réponses aux questions des participants**

Avant la fin de l'atelier des policy briefs ont été distribués à tous les participants. Quelques posters ont été donnés aux participants (fig. 6A,B).



A



B

**Fig. 6 : Distribution des policy briefs et des posters**

Cet atelier a été clôturé par le directeur des forêts (fig. 7) par des remerciements envers les participants et a invité le consultant à faire le plaidoyer pour que ce discours soit prononcé à temps. Il a aussi invité les participants à participer à la Journée Internationale de la Biodiversité qui se tiendra le 22 mai à Bururi.



**Fig. 7 : Clôture de l'atelier par le Directeur des Forêts**

Au cours de cet atelier quelques recommandations ont été formulées:

-Vu que les personnes impliquées dans la conservation de la biodiversité se font toujours représenter par leurs subalternes lors des ateliers organisés à leur intention, il a été recommandé de trouver d'autres stratégies de conscientisation des décideurs;

-Tenant compte de l'état de la biodiversité du Burundi, il a été recommandé de développer plus les actions à mener par le décideurs à travers les séances de sensibilisation ;

-Il a été recommandé d'évaluer l'impact sur la destruction de l'habitat et choisir le moindre coût ;

-Etant donné que beaucoup de gens suivent les informations sur les réseaux sociaux, il a été recommandé de produire de petites vidéos pour accroître le degré de sensibilisation du public ;

-Compte tenu des actions de dégradation de la biodiversité commises au vue et au su des autorités compétentes, il a été recommandé d'éviter la politique d'après moi le déluge par la sensibilisation des parties prenantes ;

-Il a été également recommandé de faire une étude sur la Grue Royale (Umusambi) qui est maintenant logé à l'hôtel pour assurer sa conservation ;

-Sachant que les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation du public, il a été recommandé de collaborer étroitement avec les radios ayant des émissions sur l'environnement ;

-Utiliser l'audio-visuel pour la sensibilisation effective du public ;

-Il a été recommandé d'adopter des stratégies et des outils de communication efficace ;

-Vu que la cimetièrre de Mpanda constitue une menace sur la biodiversité, il a été recommandé de faire une étude sur le plan d'aménagement de cette dernière ;

-Compte tenu de l'importance de la biodiversité pour la vie humaine, il a été recommandé de développer des actions citoyennes pour la protection de l'environnement ;

-Il a été recommandé de confectionner des outils de sensibilisation pour chaque groupe cible et aussi penser aux autres outils de sensibilisation des publics cibles ;

-Etant donné que les hôtels et les bureaux sont des lieux fréquentés par beaucoup de catégories de gens, il a été recommandé d'y vulgariser la vidéo sur la biodiversité du Burundi;

-Dans le but d'étendre la sensibilisation à tous les niveaux et par tous moyens, il a été recommandé d'utiliser des spots publicitaires à la télévision ;

-Il a été recommandé de prévoir un budget alloué à la communication ;

-Organiser des conférences de presse et la synergie des médias où peuvent être invités à participer les parties prenantes (décideurs) ;

-Vu que les menaces que subit la biodiversité du Burundi impliquent plusieurs secteurs de la vie du pays, il a été recommandé d'inviter les gens du ministère du commerce du tourisme et de l'industrie dans les ateliers de sensibilisation sur la conservation de la biodiversité;

-Etat donné que les menaces sur la biodiversité prennent de l'ampleur du jour le jour, il a été recommandé d'organiser les états généraux de la biodiversité du Burundi ;

-Pour parier au problème de surexploitation des espèces végétales des forêts, il a été recommandé de domestiquer ces espèces en dehors des forêts.

Le rapporteur

Liévin NDAYIZEYE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Liévin NDAYIZEYE', with a long horizontal stroke extending to the right.

## **ANNEXE 1**

### **Questions des participants**

-Question de la biodiversité sur le littoral au niveau du Lac Tanganyika (constructions anarchiques au niveau du Lac alors que ce dernier contient des espèces animales et végétales non retrouvées ailleurs ;

-Combien de policy briefs allez-vous produire pour une prise de conscience par les décideurs ? ;

-Est-ce qu'aujourd'hui nous avons une proposition claire sur l'aménagement de la cimetière de Mpanda ? ;

-L'OBPE a-t-il des outils d'identification et de quantification des animaux aux attraits touristiques ? ;

-Qu'est-ce que vous êtes en train de faire en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local pour faire face à la disparition de la biodiversité ? ;

-Y-a-t-il un site où vous poster vos informations ?

### **Commentaires, avis et considérations des participants**

-Inadéquation entre la sensibilisation et les travaux sur terrain : tout le monde doit s'impliquer davantage ;

-Il y a aussi des aspects positifs suite à la sensibilisation du public : diminution considérable des feux de brousse ;

-Utilisation rationnelle des espèces en voie de disparition ;

-Sensibilisation de tous les hommes sur la conservation de notre biodiversité ;

-Les lois qui ne sont pas mise en application ;

-Manque de patriotisme et d'amour de la patrie ;

-Etat du braconnage au Burundi ;

-Protection des zones humides: cas du marais de Nyavyamo à Kirundo, cas du marais de Gashayura à Karusi ;